



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 MAI 2023

Délibération n° D-2023-113

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 09/05/2023

Publication :
le 19/05/2023

Personnels contractuels - Création d'emplois saisonniers -
Activités saisonnières et événementielles

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méлина TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Dominique SIX, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Direction Ressources Humaines

**Personnels contractuels - Création d'emplois
saisonniers - Activités saisonnières et
évènementielles**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre des activités saisonnières et évènementielles de la Ville de Niort, il est proposé de créer des emplois saisonniers sur la base de l'article L. 332-23-2° du Code général de la fonction publique :

- 2 emplois d'agent d'exploitation sur la grille indiciaire du grade d'adjoint technique (catégorie C) pour l'organisation de « Niort Plage » par le service des sports de la direction de l'animation de la cité qui aura lieu du 10 juillet au 20 août 2023 ;

- 2 emplois d'agent des cimetières sur la grille indiciaire d'adjoint technique (catégorie C) pour l'entretien saisonnier du service cimetières de la Direction Accueil et Formabilité Citoyennes et pour une durée de 3 mois ;

- 10 emplois d'agent polyvalent sur la grille indiciaire d'adjoint technique (catégorie C) pour l'organisation des manifestations et évènements du service culture qui auront lieu du 19 juin au 31 août 2023 :

Nb d'agents	Durée du contrat	Période
1 agent	2 mois et 2 semaines	à partir du 19 juin
1 agent	2 mois	à partir du 3 juillet
1 agent	1 mois et 2 semaines	à partir du 10 juillet
1 agent	1 mois et 1 semaine	à partir du 17 juillet
4 agents	1 mois	1er emploi à partir du 3 juillet les autres échelonnés dans l'été
1 agent	3 semaines	à partir du 17 juillet
1 agent	2 semaines	à partir du 7 août

- pour assurer le fonctionnement des centres d'accueil et de loisirs sur les vacances scolaires :

	Accueil petites vacances scolaires et mercredis	Accueil vacances scolaires d'été (par mois)	Base de rémunération indiciaire
Directeur	2	2	640/535
Directeur adjoint	2	3	553/469
Animateur	40	45	525/450

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'emplois saisonniers afin d'assurer les activités saisonnières et évènementielles de la Ville de Niort.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florent SIMMONET

Jérôme BALOGÉ